



- Emprise au sol maximum fixée par le PLU 25% de la surface totale du terrain
 surface terrain 1128m² x 25% = 282m² de surface au sol autorisée
 Surface maison + extension + local vélos = 150+21=171m² donc conforme au PLU
 -Terrain situé en zone blanche du PPR donc non réglementée

Surface espace vert 565m²
Surface unité foncière 1128m²
50% d'espace vert sur l'unité foncière
"Il est imposé 35% d'espace vert sur l'unité foncière"

PLAN DE MASSE PROJET